

**CONVOCATION**  
**Conseil communautaire d'Annonay Rhone Agglo**

À l'attention  
des Conseillers communautaires,

Davézieux, le 04/04/2025

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Annonay Rhone Agglo qui se tiendra le :

**jeudi 10 avril 2025 à 18H30**  
**Salle Étable - La Lombardière**

Seront abordées les délibérations suivantes :

<b>ASSEMBLÉES</b>	<b>4</b>
1 - Assemblées - Procès verbal du Conseil communautaire - Séance du 13 février 2025	4
2 - Assemblées - Compte-rendu des délibérations prises en vertu de la délégation de pouvoirs au Bureau communautaire - Séance du 27 mars 2025	48
3 - Assemblées - Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs au Président	86
4 - Assemblées - Installation de Madame Nathalie DUFFAUD en qualité de conseillère communautaire	123
5 - Assemblées - Élection du 11ème vice-Président	124
6 - Assemblées - Modification de la composition du bureau communautaire	125
7 - Assemblées - Désignation d'un membre au sein du conseil d'administration du CIAS	127
8 - Assemblées - Désignation d'un représentant titulaire au sein du syndicat Ay Ozon	129
9 - Assemblées - Désignation d'un représentant titulaire au sein du syndicat mixte Numérian	131
10 - Assemblées - Désignation d'un représentant titulaire au sein de la Mission locale	133
11 - Assemblées - Désignation d'un représentant suppléant au syndicat mixte des Rives du Rhône (SCOT)	135
12 - Assemblées - Désignation des membres élus du comité de direction de l'office de tourisme	137
13 - Assemblées - Désignation d'un membre élu de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées	139
14 - Assemblées - Élection d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent	142
15 - Assemblées - Élection d'un membre suppléant de la commission d'appel d'offres du groupement de commande travaux et d'entretien de voirie, réseaux divers et terrassement	144
<b>AMÉNAGEMENT DURABLE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE</b>	<b>145</b>
16 - Urbanisme - Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat d'Annonay Rhône Agglo	145

17 - Urbanisme - Instauration du droit de préemption sur les zones U et AU du PLUiH et du droit de préemption renforcé sur les zones à vocation d'activités – délégation aux communes, délégation au Président	160
18 - Urbanisme - Soumission des clôtures à déclaration préalable	163
19 - Habitat - Approbation du règlement d'interventions financières en faveur de la production de logements locatifs sociaux en renouvellement urbain pour des opérations complexes ou dans la trame urbaine historique des communes et du règlement de la garantie d'emprunt en faveur de la production du logement locatif social	165
20 - Aménagement de la zone du Vernat - Convention tripartite avec la commune de Serrières et Habitat Dauphinois	184
21 - Déchets - Convention de fonds de concours pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur la commune de Brossainc	192

## **RESSOURCES** **196**

22 - Finances - Budget principal - Adoption du budget primitif 2025	196
23 - Finances - Budget principal - Autorisation de programme (AP) - Crédits de paiement (CP) - ouverture d'une nouvelle autorisation de programme et adaptation des AP/CP en cours	200
24 - Finances - Fixation des taux d'imposition intercommunaux 2025	202
25 - Finances - Fixation du montant attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2025	203
26 - Finances - Budget annexe Déchets - Adoption du budget primitif 2025	205
27 - Finances - Taux 2025 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	209
28 - Finances - Budget annexe Zones d'activités - Adoption du budget primitif 2025	210
29 - Finances - Budget annexe Régie assainissement - Adoption du budget primitif 2025	214
30 - Finances - Budget annexe Régie eau potable - Adoption du budget primitif 2025	217
31 - Finances - Budget annexe Régie eau potable - Autorisation de programme AP2016/1 "Construction d'une usine de production d'eau potable" - Révision et adaptation des crédits de paiement	220
32 - Finances - Budget annexe Régie des transports - Adoption du budget primitif 2025	222
33 - Finances - Fonds de solidarité aux communes - Attribution des fonds de concours 2025 - Modification des attributions des fonds de concours 2024	226
34 - Ressources Humaines - Financement de la protection sociale complémentaire - retrait de la délibération n°2024-187	230
35 - Ressources Humaines - Dispositif dérogatoire de promotion interne pour les agents RQTH	233

## **SOLIDARITÉS** **236**

36 - Financement antenne du Centre de santé ADMR à Quintenas	236
--	-----

## **DÉVELOPPEMENT HUMAIN** **244**

37 - Sports – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des Sauveteurs de Serrières pour l'organisation du Championnat de France de joutes 2025	244
---	-----

## **PROTOCOLE ET ÉVÈNEMENTIEL** **245**

38 - Protocole, logistique et événementiel - Approbation convention d'objectifs 2025-2027 avec l'association Fête de la Science Nord-Ardèche	245
--	-----

## **EAU ET ASSAINISSEMENT** **251**

39 - Assainissement non collectif - Approbation du règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)	251
40 - Assainissement collectif - Approbation du zonage d'assainissement collectif après enquête publique	271
41 - Assainissement collectif - Approbation du schéma directeur d'assainissement de la commune de Félines	272

## **QUESTIONS DIVERSES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales, les communes membres, quelle que soit leur taille, qui n'ont qu'un seul conseiller communautaire dispose d'un conseiller communautaire suppléant. Le rôle du suppléant est d'assister aux réunions du conseil communautaire à la place du conseiller titulaire en cas d'empêchement temporaire de ce dernier. **Le conseiller communautaire titulaire doit informer le Président que le suppléant participera aux réunions du conseil communautaire à sa place.**

Si vous siégez en qualité de suppléant, vous ne siégerez aux réunions du Conseil qu'en cas d'empêchement du titulaire, dès lors que celui-ci en aura avisé le Président de l'Assemblée.

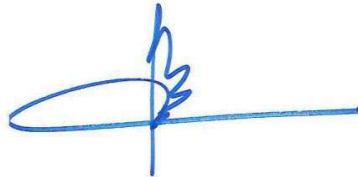
Dans l'éventualité où vous ne pourriez assister à la prochaine séance du Conseil communautaire d'Annonay Rhone Agglo, et que le cas échéant votre suppléant ne peut vous suppléer, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez à cet effet en fin de dossier ou sur l'intranet un modèle de **PROCURATION** à compléter et retourner signé au service des affaires juridiques.

Par ailleurs, le dossier complet sera toujours à votre disposition sur [l'intranet](#), depuis l'arborescence suivante :

Accueil/MA VIE DANS LA COLLECTIVITÉ/Espaces des élus d'Annonay Rhône Agglo.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

**Simon PLENET,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and 'P' followed by a horizontal line.

**Président d'Annonay Rhone Agglo**